



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Le-contrôle-des-entreprises>

Le contrôle des entreprises

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 885 - janvier 1990 -

Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2009

Date de parution : janvier 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Qu'elle soit de production, de distribution ou de services, l'entreprise est censée répondre avant tout aux besoins des consommateurs. C'est sa finalité et sa raison d'être. Qu'en est-il dans la réalité ? Si les salariés, des plus élevés (en principe le Président Directeur Général et le personnel de direction) jusqu'aux plus humbles, sont, le plus souvent, soucieux de satisfaire les clients par la qualité et la quantité des fournitures, il n'en est pas toujours de même au niveau où se prennent les décisions.

Les grandes sociétés

Dans les sociétés auxquelles nous nous intéresserons ici et qui jouent les rôles essentiels dans l'activité économique du pays, la plupart des orientations sont prises au niveau du Conseil d'Administration. Le Conseil étant l'assemblée des actionnaires, on voit déjà que ses préoccupations sont plus financières que sociales. Les grands financiers qui se comptent par dizaines seulement, en France, dominent en fait la plupart des grands groupes et leurs préoccupations, nous l'avons constaté fréquemment dans la G.R., sont de dominations, de stratégies et de sauvages batailles entre eux. Du petit porteur au plus grand, le but est pourtant le même : gagner de l'argent, le plus possible, dans le temps le plus court. L'on a remarqué récemment que les responsables de l'association des petits porteurs d'"Eurotunnel" s'insurgeaient à l'idée que l'exploitation du tunnel sous la Manche ne serait pas bénéficiaire dès la première année ! Sans prendre parti dans la querelle entre les constructeurs et la société exploitante, ce qui nécessiterait de trop longs développements, il est quand même intéressant d'observer que certains assimilent cette grande œuvre européenne à une boutique qui devrait s'amortir dans l'année...

Pour subsister et se développer, face à la concurrence, l'entreprise fait habituellement appel à l'épargne publique, c'est-à-dire qu'elle offre des actions en Bourse.

L'on assiste alors à ce jeu surréaliste où les titres vedettes ne sont pas les plus importants économiquement, mais ceux qui procurent des gains possibles, soit à la hausse, soit à la baisse. Aucune considération n'est portée à l'objet matériel de la société. La plupart des actionnaires ne s'intéressent qu'aux informations de nature à faire fluctuer la cote et ils joueraient aussi bien, comme aux courses, au loto ou à la roulette leur date de naissance ou leur numéro de sécurité sociale. De même l'indice des valeurs dit "CAC 40" varie d'une façon erratique selon le déficit de la balance commerciale ou l'indicateur des prix. Or ces résultats sont mensuels et très fluctuants. Ils ne sont significatifs que sur la longue période. Les actions des joueurs sont inconsidérées !

Dans tout ce domaine ainsi que dans l'ensemble du régime, la somme des intérêts particuliers ne favorise pas l'intérêt général. C'est l'économie casino.

Le capitalisme dit populaire ?

Nous avons déjà commenté largement les pieuses intentions de MM. Balladur ou Bérégovoy qui prétendaient "moraliser" la Bourse en imposant une meilleure information des petits porteurs, permettant à ceux-ci d'assister en connaissance de cause aux assemblées générales et d'influer, même dans la faible mesure de leurs moyens divers et dispersés, sur la marche de l'affaire qu'ils financent. Mais les petits porteurs souhaitent-ils vraiment s'intéresser à la gestion de l'entreprise ? L'on peut en douter. MM. Balladur et Bérégovoy le désiraient pourtant. Ils voudraient rejouer le coup de la copropriété des appartements et rendre les Français solidaires, donc complices, de l'économie ultra-libérale. Cela marche d'autant moins bien qu'ils se heurtent aux banquiers, lesquels, loin de ces considérations politico-sociologiques, considèrent : "Que la Bourse n'est pas faite pour la veuve de Carpentras qui passe des ordres tous les dix ans" (1). Aussi que venaient faire les modestes ?

Ils alourdisaient les frais alors que ces pauvres banquiers sont déjà ruinés par les tarifs insignifiants, selon eux, des taux de courtage (0,21 à 0,65 % de la valeur des titres vendus). Les actionnaires individuels se grouperont donc dans des SICAV et des FCP (2) gérés par les banques et ces messieurs se retrouveront entre gens de bonne compagnie et de pouvoir.

Certains agents de change se rebellent pourtant et pensent qu'il s'agit d'une atteinte aux libertés individuelles. Conscients de l'enjeu, ils soutiennent que la Bourse est un service public ouvert à tous. Mais leur influence est bien faible face aux intérêts en cause.

Le CERC (3) vient, dans son dernier rapport, d'apporter une conclusion très nette à la tentative avortée de capitalisme populaire : le capital en valeurs mobilières n'a fait que se concentrer de 1980 à 1987 entre moins de détenteurs de plus en plus pourvus. Dont acte.

La voix des salariés

C'est le moment, afin de se faire une vocation moins antisociale, avec les sections d'entreprise du RPR, que Jacques Chirac choisit pour relancer la participation. Elle était un peu oubliée, en ces temps difficiles, malgré un essai de Jean Boissonnat (4) pour la ranimer dans le conflit Peugeot.

Rappelons à ce propos notre thèse selon laquelle nous sommes tous usufruitiers du patrimoine technique que nous ont légué nos précédents et que nous faisons fructifier nous-mêmes. Les progrès de productivité ne devraient donc être la propriété ni de la société Peugeot, ni des actionnaires, ni même du personnel, encore moins de M. Calvet ; ils devraient profiter à tous. Quant à la participation sous la forme d'un intéressement des salariés aux bénéfices, s'il y en a, elle ne sera jamais qu'un jouet aux mains d'un patronat toujours aussi "sûr de lui et dominateur".

Mais les patrons ne sont point éternels. Ils disparaissent aussi. Pour les PME dont les fondateurs meurent ou vieillissent sans successeurs, une solution qui se développe depuis 1984 est la RES (5). Une récente enquête de la CEGOS (6) montre que les chefs d'entreprises bénéficiaires de ces reprises sont satisfaits et que leurs affaires sont relativement prospères. Mais elle précise aussi que lorsque la société "passe" plus de 10 à 15 MF, les partenaires financiers, en fait les banques, sont présents dans le holding de contrôle. Dans la plupart des cas, la transmission se termine par une introduction en Bourse. L'objectif recherché à l'origine est donc abandonné.

La nouvelle ère des organisateurs

Lorsque James Burnham écrivait : "L'ère des organisateurs" en 1941, il pensait que le capitalisme était en voie de disparition, non au profit du socialisme, mais à celui d'un régime "directorial". Presque un demi-siècle a passé depuis sans que cette prophétie s'accomplisse. Pourtant de nouvelles formules telles que les LBO ou LMBO (7) se développent, d'abord aux Etats-Unis, puis en Europe.

Il faut savoir qu'il s'agit en fait du rachat de la firme, non plus par l'ensemble du personnel, mais par quelques cadres dirigeants. Il faut pour cela, bien entendu, que les acheteurs bénéficient de prêts consentis par les banques qui leur font confiance. Ainsi ils peuvent obtenir le contrôle d'usines valant une centaine de MF en ne disposant eux-mêmes que de quelques MF. Comme ils ne parviendront à rembourser le prêt et ses intérêts que par les bénéfices futurs, ils deviennent de vrais patrons, pleinement responsables de la marche de l'affaire. D'où la recherche de profits à tout prix par les moyens classiques : licenciements, restructurations, dégraissages... et par d'autres mesures plus radicales : revente d'actifs en particulier de branches non rentables, d'immeubles non indispensables (!!), fortes augmentations de leurs salaires personnels, etc... Bien entendu les simples soucis humains, le respect des travailleurs et des cadres qui sont souvent très attachés à leur travail considération pour ceux qui ont parfois consacré une bonne partie de leur existence, de leur dévouement et de leur imagination à leur emploi, sont parfaitement ignorés, sinon tournés en dérision. Tout cela provoque de fortes tensions, en particulier aux Etats-Unis où 10.000 LMBO ont eu lieu de 1980 à 1988 alors qu'il n'y en a eu que 2.500 en Grande-Bretagne, environ 300 en France et 200 aux Pays-Bas.

Les avantages de ce procédé sont donc :

- motivation des repreneurs, rachat par des spécialistes compétents,
- réponse à des difficultés éventuelles provenant de la transmission d'entreprises créées après la seconde guerre mondiale et dont les propriétaires parviennent à l'âge de la retraite,
- renforcement des grands groupes par opération d'activités annexes.

Mais les inconvénients n'en sont pas moindres, nous venons de le voir. En fait, les responsables des sociétés spécialisées dans le "montage" financier de ces opérations le reconnaissent, elles doivent porter sur des firmes en pleine croissance qui génèrent des excédents de trésorerie. Tout va bien alors ... On reconnaît l'idéologie dominante, celle des gagnants, des puncheurs, du dynamisme. Quant aux perdants, aux calmes, aux scrupuleux, aux réfléchis, aux lucides, ils n'ont rien à espérer dans ce monde en folie.

Les bénéficiaires de tout cela sont toujours les mêmes : les intermédiaires et surtout les banquiers qui prêtent à fort intérêt la monnaie qu'ils ont fabriquée, à leur guise, sans participer à la satisfaction des besoins matériels des populations.

Les véritables maîtres

Le maître devient dangereux, surtout en Allemagne où la "Fraction Armée rouge" a exécuté, après Martin Schleyer, Président du patronat, Alfred Herrhausen, Président de la Deutsche Bank. Ce n'est évidemment pas en tuant quelques personnes que l'on abattra le système. Mais ceux qui contrôlent les entreprises sont bien les grands rapaces de la finance (8). Même s'ils se battent à coup d'OPA ou d'OPE (9), c'est aussi pour soutenir les cours de la Bourse en appuyant les opérateurs. Les affaires opables s'enrichissent sans motif autre que la rumeur. C'est le régime du bluff et de l'esbroufe. Les actions dans le vent sont purement financières. Et pourtant elles n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant 1987 (10). Evidemment elles sont purement spéculatives et avaient crevé comme des bulles ; elles doivent donc se reconstituer...

Les entreprises françaises se portent bien dans l'ensemble. Merci pour elles. Les 1000 premières, classées par l'Expansion de décembre 1989, se sont adjugées un bénéfice de 113 MdF contre 71 en 1987 et 26 en 1986. "Il y a du grain à moudre" comme aurait dit Bergeron ex-secrétaire général du syndicat Force Ouvrière.

Les sales "affaires" sont sur le toboggan. Celles qui mettent en cause le PS : les fausses factures de Marseille, Pâchiney, le Carrefour du développement se font oublier. Celles qui mettent en cause le RPR : les privatisations, le faux-vrai passeport de Challier, les comptes de M. Mécédecin ressortent comme par enchantement. Ce serait l'inverse en cas d'alternance. Ainsi va la politique politicienne. Une affaire chasse l'autre des médias et des mémoires. Aucun suivi n'existe. Et l'on voudrait nous faire croire que nous sommes en état de démocratie et d'information libre. Ne faut-il pas être l'homme des banques pour se payer le plus fort tirage sur l'ensemble des journaux nationaux et provinciaux et, en plus, une chaîne de télévision ?

Une réelle économie de marché, où la volonté du producteur-consommateur assurerait l'orientation de l'appareil productif, serait l'économie distributive. Les entreprises de production de masse seraient

contraintes par le personnel et les clients. Les coopératives, mutuelles, fédérations représentatives y seraient multipliées assurant l'autogestion de l'ensemble. En attendant, dans une phase transitoire compatible avec ("économie mixte", les conseils d'administration devraient être composés, à la différence du "coquetelle" de César et Marius, de trois tiers égaux : les consommateurs, le personnel et les investisseurs ou l'Etat selon que l'entreprise est privée ou nationalisée et plus tard socialisée. Les citoyens le désirent-ils vraiment ? Nous le saurions si les grands médias nous étaient ouverts.

- (1) Propos de M. Gérard de la Martinière, Directeur général de la Société des Bourses de Valeurs lors d'un forum de l'Université de Lyon II en avril 1986.
- (2) Sociétés d'investissement à capital variable. Fonds commun de placement.
- (3) Centre d'études des revenus et des coûts.
- (4) Directeur de "Expansion".
- (5) Reprise de l'entreprise par les salariés dont l'exemple le plus connu en France est celui de la Société Moulinex.
- (6) Centre d'études de la gestion et de l'organisation scientifique.
- (7) Leverage Management Buy out. Littéralement rachat avec effet de levier (par les dirigeants).
- (8) M. Herrhausen était aussi l'artisan de la fusion récente de Daimler Benz (Mercedes) avec le trust de l'armement MBB (Messerschmitt-Boelkow-Blohm) malgré l'interdiction de l'Office Fédéral des Ententes. Cela rappellera de mauvais souvenirs à ceux qui ont connu les cartels nazis.
- (9) Offre publique d'achat. Offre publique d'échange.
- (10) Voir "Deux ans après le krach boursier : les oubliés de la hausse", Le Monde du 10 octobre 1989.